



Cangement de statut étudaint en salarié

Par **HIHI**, le **06/10/2008** à **21:33**

bonjour

SVP, je suis étudiante avec un master 2, j'ai eu une proposition pour un CDD de 2 ans dans mon domaine d'étude mais, je ne sais pas si je peux changer mon statut étudiant en salarié avec un CDD de 2 ans, sachant que je réside dans le val de marne quelle est la période d'attente pour une réponse de la DDTE? en cas de refus je perds mon statut étudiant ou pas? merci pour votre aide